G/SPS/N/TUN/1/Add.1



3 juin 2015

Original: français

(15-2900) Page: 1/2

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

NOTIFICATION

Addendum

La communication ci-après, reçue le 2 juin 2015, est distribuée à la demande de la délégation de <u>Tunisie</u>.

Arrêté des Ministres du commerce; de la santé; de l'industrie de l'énergie et des mines; de l'agriculture, des ressources en eau et de la pêche portant fixation des spécifications des matériaux et objets en céramique destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires

Date projetée pour la publication: 1er mars 2016

Le présent addendum concerne:

[]	Une modification de la date limite pour la présentation des observations
[X]	La notification de l'adoption, de la publication ou de l'entrée en vigueur d'une
	réglementation
[]	Une modification du contenu et/ou du champ d'application d'un projet de réglementation déjà notifié
	•
[]	Le retrait d'une réglementation projetée
[]	Une modification de la date proposée pour l'adoption, la publication ou l'entrée en vigueur
г 1	3
1 1	Autres:

Délai prévu pour la présentation des observations: (Si l'addendum élargit le champ d'application de la mesure déjà notifiée, qu'il s'agisse des produits visés ou des Membres concernés, un nouveau délai pour la présentation des observations, normalement de 60 jours civils au moins, devrait être prévu. Dans d'autres circonstances, comme le report de la date limite initialement annoncée pour la présentation des observations, le délai pour la présentation des observations prévu dans l'addendum peut être différent.)

[]	Soixante jours à compter de la date de distribution de l'addendum à la notification
	et/ou (jj/mm/aa): Sans objet

Organisme ou autorité désignés pour traiter les observations: [] autorité nationale responsable des notifications, [] point d'information national. Adresse, numéro de fax et adresse électronique (s'il y a lieu) d'un autre organisme:

Texte(s) disponible(s) auprès de: [] autorité nationale responsable des notifications, [X] point d'information national. Adresse, numéro de fax et adresse électronique (s'il y a lieu) d'un autre organisme:

Direction de la qualité et de la protection du consommateur 10 rue de l'Arabie saoudite 1002 Tunis Tunisie

Tél.: +(216) 71 780 336 Fax: +(216) 71 799 729

E-mail: kamel.bouhdida@commerce.gov.tn